



La Table pour la récupération hors foyer

La Table pour la récupération hors foyer est un organisme à but non lucratif composé de partenaires des secteurs public, privé et associatif ayant comme objectif commun l'optimisation des performances de la récupération des matières recyclables consommées hors foyer.

MISSION

INITIER, DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE UN PROGRAMME À GRANDE ÉCHELLE DE COLLECTE SÉLECTIVE POUR LA RÉCUPÉRATION HORS FOYER DES MATIÈRES RECYCLABLES

MOYENS

- La constitution d'un fonds à être distribué sur une période de trois ans et dont la valeur atteint 2 000 000 de dollars pour la première année du programme
 - Le partenariat avec les intervenants de tous les secteurs concernés
 - La mise en place de systèmes durables privilégiant l'approche inclusive de la collecte sélective et permettant de récupérer tous les types de contenants et autres matières recyclables

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Monsieur Daniel Cotte
Président & Chef de la Direction
Les Eaux Danone-Naya Inc.

Secrétaire

Monsieur Charles Tremblay, ing.
Président-directeur général
Éco Entreprises Québec

Trésorier

Monsieur Yvon Millette
Conseiller pour le Québec
Association des distillateurs canadiens / Spiritueux Canada

Membres

Monsieur Édouard Darche
Président
Boissons Gazeuses Environnement

Monsieur Jacques Légaré
Directeur général
Association des viniculteurs négociants du Québec

Monsieur Michel McArthur
Directeur Canada
Nestlé Waters Canada

Madame Marie-Hélène Michaud
Chef Affaires Environnementales
Provigo, Membre du groupe Loblaws

Monsieur Mario Quintin
Conseiller environnement
Société des alcools du Québec

Monsieur Jeannot Richard
Vice-président, Secteurs municipal, industriel,
commercial et institutionnel
RECYC-QUÉBEC

Monsieur Luc Sabourin
Directeur finances
Compagnie d'Embouteillage Coca-Cola
et représentant de Boissons rafraîchissantes

Monsieur Christian Van Houtte
Président
Association de l'aluminium du Canada

Représentant à venir
RecyclemédiAs

La Table pour la récupération hors foyer – RÉSUMÉ DU PROGRAMME

	Volet I Aires publiques municipales	Volet II Hôtels, bars, restaurants (sur circuit municipal)	Volet III Hôtels, bars, restaurants (desservis par le secteur privé)
Description du programme	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme d'aide financière à l'achat d'équipement pour la récupération en aires publiques municipales et soutien à l'implantation ➤ Aide financière dirigée aux municipalités ➤ Lieux d'installation des équipements : Aires publiques intérieures (arénas, centres de loisirs, etc.) et extérieures (rues, parcs, pistes cyclables, abribus, stationnements incitatifs, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme d'aide financière à l'achat d'équipement de récupération pour les hôtels, bars et restaurants et soutien à l'implantation ➤ Aide financière dirigée aux municipalités ➤ Commerces visés : hôtels, bars et restaurants dont la localisation et les quantités de matières recyclables permettent l'intégration au service de collecte sélective municipal 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme d'aide financière pour l'intégration de la collecte sélective des matières recyclables au sein d'établissements uniquement desservis par la collecte des déchets ➤ Aide financière dirigée aux entrepreneurs de collecte sélective ➤ Commerces visés : hôtels, bars et restaurants ne pouvant être intégrés au service de collecte sélective municipal
Conditions d'éligibilité	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquence de collecte égale à celle des déchets • Récupération du plastique, du verre, du métal et des fibres • Capacité adéquate des équipements • Équipement garanti au moins un an • Service assuré par la municipalité pour un minimum de trois ans 	<ul style="list-style-type: none"> • L'établissement desservi doit être intégré à la collecte sélective municipale 	<ul style="list-style-type: none"> • Entrepreneurs doivent être en activité depuis au minimum trois ans • Présentation d'un contrat signé d'une durée minimale d'un an, renouvelable, décrivant les équipements ainsi que les détails du service de collecte • Nombres de places et de chambres minimum (à déterminer)
Potentiel estimé	<ul style="list-style-type: none"> • Installation de 1000 à 1500 îlots de récupération par année pour trois ans • Récupération et recyclage de 1000 à 2000 tonnes métriques par an actuellement enfouies 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 700 établissements équipés chacun de deux bacs roulants de 360 litres par année pour trois ans • Récupération et recyclage de 3500 à 5000 tonnes métriques par an actuellement enfouies 	<ul style="list-style-type: none"> • 700 établissements convertis par année pour trois ans • Récupération et recyclage de 3500 à 5000 tonnes métriques par an actuellement enfouies
Budget 1^{ère} année	860 000 \$	260 000 \$	700 000 \$